

Le Comité

Mis en ligne: 29/06/2017

LE COMITE

¶

PRESENTATION

Le Comité de Paris est une association régie par la loi 1901. Elle est l'une des composantes de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT). De ce fait, le Comité de Paris est agréé par le ministère de la Santé et des Sports. Il possède le double agrément : « Jeunesse et Sport » et « Jeunesse Education Populaire ».

Chargé d'une mission de service public, le Comité de Paris est omnisports et fort de 450 clubs affiliés (associations de quartiers, d'entreprises, clubs structurés et associations omnisports). Il regroupe plus de 14 000 licenciés (adultes, jeunes et enfants) et 2000 bénévoles dont 200 animent régulièrement les activités départementales du comité. La dynamique du bénévolat et le militantisme de ses dirigeants sont une volonté associative du comité où chacun doit pouvoir s'autodéterminer en relation avec les autres.

En référence à ses statuts, le Comité de Paris est dirigé par un Comité directeur (25 membres élus en Assemblée générale tous les 3 ans).¶ Ce dernier élit en son sein un Bureau composé de 9 membres. Une Commission indépendante est chargée du contrôle financier.

Les commissions sportives ont la charge de l'organisation et du suivi des compétitions, de l'information (bulletins de l'activité), de la mise à jour des résultats, des classements et de la formation technique des adhérents dans le cadre de l'arbitrage ou de l'animation notamment.

Le comité organise annuellement des événements exceptionnels comme des championnats ou rassemblements nationaux ou le Tour des Buttes Chaumont.

Composition du comité directeur, du bureau et de la commission de contrôle des finances :

Membres du comité directeur :

BOUDELIA Boulafroud Mohamed , BOUZID Lynda, CHAMPION¶Hubert CHAZAL Jean-Dominique,¶CHERROUF Rhéda, CHEVAU David, CORREIA DA COSTA Fabien, DUCLOS¶Eric, ESON Cécile, FUCHS Michel, GOZIN Danielle, LAMY Denis, MAZOUZI¶Mourad, MEDJDOUB¶Abdenor,

